

Maître Philippe CORNET

Avocat au Barreau de Marseille

45 Cours Gouffé 13006 MARSEILLE

Tél. : 04.91.15.76.90 - Mail : contentieux@mascaron-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN APPARTEMENT de type 3

d'une superficie de **51,33 m²** situé au 5ème étage (**lot 21**),

UNE CAVE n° 15 située au sous-sol (**lot 36**)

et **UN LOCAL A USAGE DE GARAGE** portant le n° 1 (**lot 38**)

Dépendant d'un immeuble sis 39 rue Schiaffini - 13003 MARSEILLE

figurant au cadastre de ladite commune Quartier Belle de Mai,
section 811 M Plan n° 68, pour une contenance de 00 ha 01 a 95 ca.

MISE A PRIX : 20 000 EUROS

(Vingt mille euros)

Visite le Lundi 2 Juin 2025 de 16 h 30 à 17 h 30

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 11 JUIN 2025 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
situé 25 rue Edouard Delanglade, Salle n°8, 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS

MIS EN VENTE :

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un immeuble sis 39 rue Schiaffini à l'angle de la rue Bonnardel et de la rue Roger Schiaffini - 13003 MARSEILLE, quartier Belle de Mai, figurant au cadastre de la ville de MARSEILLE, 811 section M, n° 68, pour une contenance de 00 ha 01 a 95 ca.

LE LOT NUMERO VINGT-ET-UN (N° 21) :

Un appartement situé au 5ème étage en façade sur la rue Bonnardel comportant hall, cuisine, séjour, deux chambres,

salle d'eau et WC,

Avec les 71/1000° indivis des parties communes générales.

LE LOT NUMERO TRENTE-SIX (N° 36) :

Une cave n° 15 située au sous-sol,
Avec les 9/1000° indivis des parties communes générales.

LE LOT NUMERO TRENTE-HUIT (N° 38) :

Un local à usage de garage portant le numéro 1 situé au rez-de-chaussée en regardant la façade prenant accès sur la rue Roger Schiaffini,
Avec les 18/1000° indivis des parties

communes générales.

Le bien a été mesuré pour une superficie de 51,33 m² au sens de la loi Carrez selon le certificat dressé le 25 novembre 2024 par la société DIAGNOSTICS ET EXPERTISES annexé au cahier des conditions de vente.

Les biens sont plus amplement décrits dans le procès-verbal descriptif de la SCP REMUZAT & ASSOCIES, Commissaire de Justice, en date du 25 novembre 2024 annexé au cahier des conditions de vente.

Aux termes dudit procès-verbal descriptif, les lieux seraient actuellement inoccupés.

Le syndic de la copropriété est le cabinet CITYA PARADIS dont le cabinet est sis 39 rue Schiaffini - 13003 MARSEILLE

La présente vente est poursuivie aux REQUETES ET DILIGENCES DU :

Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble sis 39 rue Schiaffini 13003 MARSEILLE représenté par son syndic en exercice, la société **CITYA PARADIS**, SARL au capital social de 258 960,00 €, immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le numéro 352 590 616, dont le siège est sis au 146 rue Paradis - 13006 MARSEILLE, prise en la personne de son représentant légal domicilié es qualité audit siège,

Ayant pour avocat constitué **Maître Philippe CORNET**, avocat au Barreau de Marseille, dont le cabinet est situé 45 Cours Gouffé - 13006 MARSEILLE.

Les enchères sont recevables uniquement :

- Si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille,
- Si vous lui avez remis un chèque de banque (caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille.

Pour plus amples renseignements et pour consulter le cahier des conditions de vente :

- **Maître Philippe CORNET**, avocat au Barreau de Marseille, dont le cabinet est situé au 45 Cours Gouffé - 13006 MARSEILLE tél. : 04.91.15.76.90 - mail : **contentieux@mascaron-avocats.com** étant précisé que le dossier est consultable sur le site

www.mascaron-avocats.com

- Le **Greffé du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille**, au rez-de-chaussée à l'accueil, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Marseille, le 14 avril 2025

Philippe CORNET